

DECISION N°16/RH/2025, EN DATE DU 11/08/2025
APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT
D'UN(E) CHEF DE SERVICE FINANCES ET MARCHES
AU CENTRE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DRÂA-TAFILALET

Le Directeur Par Intérim du Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet :

- ✓ Vu le Dahir n°1-24-68 du 18 Joumada II 1446 (20 décembre 2024) portant application de la loi 22-24 modifiant et complétant la loi n°47-18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement
- ✓ Vu le Dahir n°1-19-18 du 07 Joumada II 1440 (13 février 2019) portant promulgation de la loi n°47-18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- ✓ Vu le décret n°2.19.67 du 11 Châabane 1440 (17 avril 2019) pris pour l'application de la loi n°47-18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- ✓ Vu la circulaire de Monsieur le Chef du Gouvernement n°24-12 du 6 Dulhija 1433 (22 octobre 2012) sur la gestion des modalités de recrutement dans les établissements et les entreprises publiques ;
- ✓ Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n°7/2013 du 18 Joumada II 1434 (29 avril 2013) relative à la nomination aux postes de responsabilités dans les établissements publics ;
- ✓ Vu l'organigramme du Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet ;
- ✓ Vu le statut du personnel du Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet tel qu'il a été approuvé et modifié par son Conseil d'Administration.

Décide

Article 1 : Recrutement :

Le Centre Régional d'Investissement de la Région de Drâa-Tafilalet lance un appel à Candidature, au titre de l'Année 2025 pour le recrutement d'un chef de service Finances et Marchés ;

Article 2 : Type de recrutement et lieu d'affectation :

- Type de recrutement : Contractuel.
- Lieu d'affectation : Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet, Ville Errachidia.

Article 3 : Missions, responsabilités et conditions de candidature :

Assurer une bonne gestion des processus budgétaires, comptables et d'achat pour garantir une optimisation des ressources financières et veiller à la disponibilité des moyens logistiques nécessaires au bon fonctionnement du CRI.

Vos responsabilités sont :

Comptabilité et budget

- Piloter les travaux d'élaboration du budget en collaboration avec les différentes entités ;
- Veiller à la tenue de la comptabilité des engagements, des opérations du CRI et des comptes spéciaux ;
- Assurer la production des documents comptables et fiscaux dans le respect de la réglementation ;
- Assurer la production de reporting de suivi de la trésorerie ;
- Assurer l'engagement et le mandatement des dépenses du budget et des éléments de rémunération du personnel.

Perception des recettes

- Suivre l'établissement des ordres de recettes, la saisie sur le système et les registres et assurer la remontée d'information à la hiérarchie ;
- Suivre la réception des versements de recettes avec les pièces justificatives et en assurer la vérification ;
- Contrôler les opérations de recouvrement des recettes et gérer les fonds déposés auprès de la trésorerie ;
- S'assurer de l'établissement des situations périodiques de suivi des recettes et de l'établissement des rapprochements bancaires en termes de recettes.

Marchés

- Assurer le recensement des besoins d'achats auprès des différents services ;
- Etablir le plan d'achat y compris le programme prévisionnel des marchés et veiller à son exécution ;
- Assurer la fixation du mode de passation par type d'achat ;
- Piloter l'élaboration des marchés, le lancement, la sélection, le jugement des propositions financières, la détermination des adjudicataires et la conclusion des marchés en veillant à l'application de la réglementation des marchés publics ;
- Superviser la constitution des dossiers administratifs des marchés / bons de commande ou des achats en régie et s'assurer de l'application des procédures correspondantes.

Moyens généraux, Logistique et Archives

- Répondre aux besoins logistiques de fonctionnement des services du CRI (approvisionnement, gestion des stocks...) ;
- Superviser la réalisation des travaux nécessaires au bon fonctionnement, à l'entretien et au contrôle des biens mobiliers et immobiliers affectés au centre et à ses annexes ;
- Assurer la gestion des archives du CRI et favoriser leur dématérialisation ;
- Assurer l'affectation des véhicules, les dotations y afférentes et assurer leur entretien et leur Renouvellement ;
- Assurer le suivi des opérations de maintenance, de gardiennage et de nettoyage ;

- Mettre en place un dispositif et procédures de sécurité des personnes et des biens et en assurer le suivi.

Conditions exigées :

- Bac + 5 Finance, sciences économiques et gestion, comptabilité ;
- Expérience exigée : Minimum 6 années d'expérience dans une fonction similaire ;
- Maîtrise des langues arabe, française et un bon niveau en anglais.

Article n°4 : Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants (regroupés en un seul PDF) :

- Une lettre de motivation
- Une copie des diplômes y compris le baccalauréat ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Le CV actualisé ;
- Attestations de travail justifiant l'expérience requise.

Article n°5 : Délai de candidature :

Les candidats intéressés par cette offre doivent renseigner leur candidature au plus tard le **31/08/2025** à **00H00** et envoyer le dossier complet regroupé en un seul fichier PDF à l'adresse RH@CRIDT.ma, en précisant l'objet : **CS F&M**.

NB :

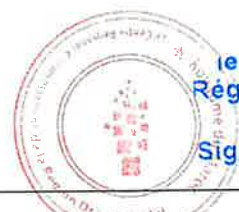
- Tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté
- Seules les candidatures reçues par voie électronique seront traitées.

Article n°6 : Publication :

La présente décision, la liste des candidats admis à passer les entretiens de la sélection, ainsi que la date et le lieu de déroulement des entretiens et les résultats définitifs de l'appel à candidature seront publiés sur le portail des emplois publics www.emploi-public.ma et dans les locaux du Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet.

Article n°7 : Nomination :

Les candidats sélectionnés pour le poste susmentionné seront nommés par décision du Directeur P.I. du Centre Régional d'investissement Drâa-Tafilalet conformément à la réglementation en vigueur.



Le Directeur P.I.
Régional d'Investissement
Drâa-Tafilalet P.I.
Signée: Sofia BOUZIYANE